

AgauneInfo

Pour des Fêtes en toute sécurité⁰³

Jumelage : le temps des retrouvailles⁰⁴

Projet de géothermie de Lavey-Morcles¹⁰



Un joyeux Noël lumineux et une belle année 2022 !

ÉDITO **XAVIER LAVANCHY** Noël et lumière, voici deux mots particulièrement bien assortis. Noël, sous nos contrées, c'est la fête familiale par excellence, celle qui réunit au-delà de toute croyance, celle qui fait briller les yeux des enfants, celle qui marque l'espoir d'un retour de la lumière du jour, celle qui dégouline de douceur en guirlandes, mais aussi celle qui s'est voulue de tout temps la célébration suprême de l'humilité et du don.

Noël marque aussi le début du temps de repos et du bilan de fin d'année. Puis, lorsque les constats sont posés, vient le temps des bonnes résolutions pour l'année à venir.

Votre commune a entamé son bilan dans le cadre des processus du label Valais Excellence (Iso 9001 et 14001). Les certificateurs ont relevé l'excellent travail réalisé dans le cadre de cette labellisation par l'administration communale depuis deux ans et les critères paraissent tous remplis. Nos examinateurs ont particulière-

ment relevé la clarté de l'organigramme en mutation, du programme de législation et de l'organisation générale issue du règlement du conseil municipal. Grâce à ce travail abouti de réflexion et de mise en perspective, notre commune bénéficiera ainsi à terme pour son activité future de processus de travail clairement définis et d'une politique de gestion de projets pour mener à bien ses investissements.

Suivent les bonnes résolutions : l'année 2022 se voudra résolument participative.

Deux projets avec développement établis sur les prochaines années seront mis en discussion publique. Ils sont, dans le premier semestre, la future construction d'un important ouvrage de défense contre les dangers naturels concernant le torrent du Saint-Barthélémy dans le Bois-Noir et, surtout, dans le second semestre, le lancement d'un processus devant conduire à la rénovation totale de la Grand-Rue et des places adjacentes à la fin de la décennie (séance de lancement le 8 septembre 2022). Il a tenu à cœur au conseil municipal, pour ces deux projets de grande dimension, de recueillir l'avis des citoyens qui le souhaitent. De plus amples informations suivront.

Ainsi, fort d'un bilan annuel favorable, bardé de bonnes résolutions participatives pour l'année qui vient, le conseil municipal, par mon intermédiaire, adresse à chacun, tout d'abord une bonne lecture de ce numéro, et malgré les circonstances sanitaires, de très belles fêtes lumineuses !

Gestion des déchets : éco-points et déchetterie

ENVIRONNEMENT (AUGUSTINE RAPPAZ) Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des déchets sur le territoire des Communes de Saint-Maurice et Lavey-Morcles, les premiers changements ont eu lieu en cette fin d'année 2021.

→ **Les éco-points de la Migros et de la Coop ont été supprimés le 1er novembre.**

au printemps 2022 afin que l'inauguration puisse avoir lieu en décembre 2022.

Ces deux éco-points ont posé, depuis plusieurs années, de nombreux problèmes d'incivilités (dépôts d'objets encombrants, de déchets ménagers, mauvais tri des matières recyclables, etc.). Les emplacements sont désormais nettoyés et les citoyens sont priés de se réorienter vers les éco-points les plus proches encore en service : l'éco-point de la STEP, situé à 250 m. de celui de la Migros et à 500 m. de celui de la Coop.

→ **L'éco-point du tennis est en cours de travaux sur la parcelle N°1059.**

Le défrichage a eu lieu au mois de septembre et les travaux de terrassement et goudronnage se dérouleront durant le mois de décembre 2021. Au printemps 2022, l'éco-point sera opérationnel et remplacera l'actuel éco-point d'Épinassey.

→ **Déchetterie**

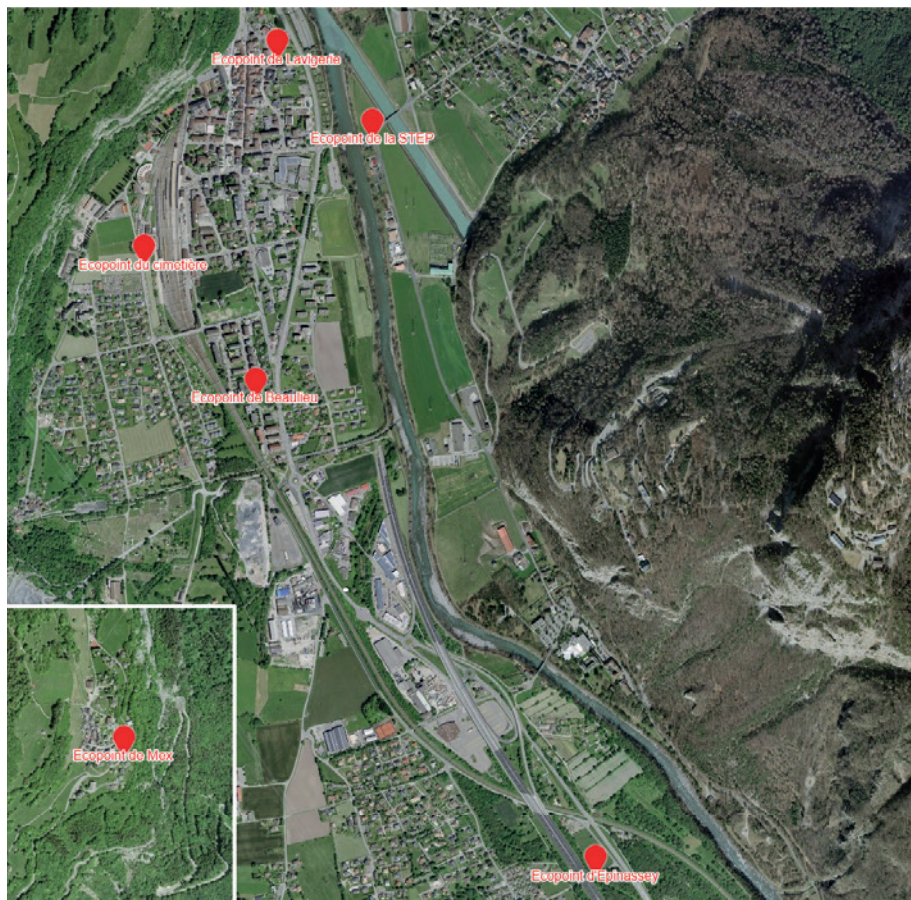
Le projet de la future déchetterie intercommunale (Saint-Maurice et Lavey-Morcles) est désormais porté par la société STEP SA, permettant ainsi un financement plus aisé. Le plan général ainsi que le devis global ont été validés fin octobre et le dossier complet devrait être déposé auprès du Canton du Valais dans le courant du mois de décembre. Si le calendrier est respecté, les travaux débuteront

Ajustement de la taxe des déchets

Le conseil municipal a approuvé dans le cadre de l'adoption du budget 2022 un relèvement de la taxe déchet en application du pollueur payeur (augmentation annuelle de CHF 35.00 pour la taxe de base). Cette augmentation est due aux investissements importants (déchetterie, éco-points, etc...) de l'année 2022 qu'il y a lieu d'amortir.

Nous vous remercions encore pour votre compréhension et pour la capacité d'adaptation dont vous avez fait preuve lors de ces changements !

La nouvelle situation des Eco-points sur le territoire communal.



Pour des Fêtes en toute sécurité

SÉCURITÉ **FABIEN LAFARGE** Les couronnes et sapins de Noël représentent autant de risques d'incendie. Le commandant du SDIS Fortifications Michaël Daves nous donne de précieux conseils pour une fin d'année en toute sérénité

1) - Proscrire les bougies

Qu'il s'agisse de couronnes de l'Avent ou de sapins, les bougies sont à éviter ! « On peut bien entendu préférer décorer une couronne de l'Avent avec des bougies. Dans ce cas, il ne faudra jamais les laisser allumées sans surveillance ». Le major évoque aussi les allumettes bengales et autres chandelles à étincelles : « il faut absolument actionner ces dispositifs à l'extérieur, pour prévenir toute catastrophe ».

2) - Attentions aux guirlandes

Les nouvelles technologies permettent d'utiliser des guirlandes lumineuses en LEDs pour décorer le sapin ou le salon. « C'est un système plus sécuritaire », explique le commandant du SDIS, qui ajoute : « Il faut cependant éviter de laisser les guirlandes allumées lorsque l'on n'est pas présent. En effet, nous ne sommes jamais à l'abri d'une légère chauffe des lumières, qui pourrait mettre le feu au sapin ».

3) - Attention au sapin

Un sapin sec peut totalement brûler et mettre le feu au salon en moins de 30 secondes. Aussi, il est préférable ne pas le placer à proximité des rideaux et des meubles, et il est primordial de toujours disposer d'un moyen d'extinction à proximité. Une fois les Fêtes passées, on débarrassera l'arbre sans plus attendre. Les pompiers expliquent être intervenus pour un feu de sapin dans un salon au mois de mars, « *une réalité qui ne devrait pas être* ».

Il existe également aujourd'hui des sapins très réalistes en plastique, qui ont en plus l'avantage de pouvoir être réutilisés chaque année.

4) - Ne pas hésiter à composer le 118

Comme dit plus haut, un sapin, ça brûle bien ! Si le feu n'est pas immédiatement maîtrisé (extincteur, eau, couverture mouillée...), il faut tout de suite appeler les pompiers plutôt que d'essayer de maîtriser des flammes pouvant vite devenir incontrôlables.



L'Etat-Major du SDIS des Fortifications - photo : Fabien Lafarge

Lumière sur le SDIS des Fortifications :

Naissance : le Service de défense incendie et secours des Fortifications est né en 2013 de la fusion des pompiers de Lavey et Saint-Maurice. C'est le seul corps de sapeurs-pompiers inter-cantonal de Suisse.

Direction : Un Etat-Major de cinq personnes est aux commandes. Il est commandé par le major Michaël Daves, lui-même secondé par le capitaine Jean-Manuel Mugeiro. La première-lieutenant Katie Duroux est quartier-maître en charge de l'administratif. Le premier-lieutenant Xavier Bruchez est chef de la protection respiratoire et responsable sanitaire. Au 1^{er} janvier 2022, le premier-lieutenant Mike Reymond remplacera le premier-lieutenant Christophe Saillen comme responsable logistique.

L'EM est complété par les lieutenants Joël Rimet (remplaçant chef protection respiratoire), Mathieu Collet (chef formation) et Mathieu Ravy (responsable chauffeurs).

L'effectif : Environ 45 sapeurs-pompiers, disponibles 24/24h et 7/7j sur les secteurs de Lavey-Morcles, Saint-Maurice, Mex, et en renfort sur Bex et Aigles (ce secteur pourrait être étendu à Evionnaz, Massongex et Vérossaz).

Tout au long de l'année, chacun participe à des exercices, des formations et des cours. En plus des interventions, les pompiers sont fréquemment mobilisés lors de manifestations.



Jumelage avec Saint-Maurice Val-de-Marne : le temps des retrouvailles



Dans la belle ligne de la tradition retrouvée, le chanoine Roland Jaquenoud a accompagné la délégation communale, composée de Damien Coutaz, Fabien Lafarge et Evelyne Saillen, les 24, 25 et 26 septembre suivants afin de célébrer la saint Maurice lors de la messe à l'Eglise communale. Durant ce même week-end, nos amis français fêtaient les 25 ans de leur jumelage avec la ville d'Erlenbach-am-Main et honoraient également les **50 ans de carrière politique de Christian Cambon**, actuellement sénateur du Val-de-Marne et maire honoraire de Saint-Maurice.

JUMELAGES **EVELYNE SAILLEN** Après la pause forcée imposée par la COVID-19, c'est avec un très grand plaisir que nous avons pu accueillir une petite délégation mauritienne venue les 21 et 22 septembre derniers dans notre cité d'Agaune.

Depuis l'origine du jumelage en 1958, la fête religieuse de saint Maurice et de ses compagnons martyrs est marquée par la visite réciproque de la commune jumelle, d'abord en Suisse et en France la semaine suivante.

Avec Christian Cambon, Philippe Bourdajaud et Dominique Duroselle, c'est en toute simplicité mais sous le signe d'une profonde amitié que nous avons pu ainsi échanger sur ce partenariat qui lie nos deux villes depuis près de 64 ans.



Christian a commencé sa carrière politique en 1971 comme conseiller municipal, puis Maire-Adjoint et Maire de 1989 à 2020. Un magnifique parcours qui l'a amené à faire de nombreuses visites en terre Agaunoise, à laquelle il voue un véritable attachement et où de nombreux contacts amicaux ont été noués année après année.

Ces retrouvailles ont été, pour les deux communes, les prémices d'un retour à une vie normale et nous envisageons, avec optimisme et espoir, que nos enfants de 7H et 8H puissent reprendre les échanges d'hiver et d'été en 2022.

Vive le jumelage !



Élire, voter : mode d'emploi

VIE CITOYENNE **FABIEN LAFARGE**

Le 11 novembre, dix-neuf personnes des districts de Saint-Maurice et Monthey se sont réunies à l'Hôtel de ville, à l'occasion de l'atelier « Enfin je vote ».

Comment savoir que voter ? Est-ce que je dois mettre tous les documents dans la même enveloppe ? Combien de noms inscrire ou ajouter sur la liste ? Et une fois que j'ai voté, que dois-je signer et quelle étiquette dois-je coller pour renvoyer mon vote ?

La plupart des citoyens devrait pouvoir répondre à la quasi-totalité de ces questions. Mais pour quelqu'un en voie d'acquiescer la nationalité suisse, ou qui vient d'être naturalisé, c'est très certainement moins évident.

C'est dans cette perspective que l'ancienne conseillère municipale et députée mélaire Madeline Heiniger a monté le projet « Enfin je vote ». Il est proposé aux communes du Valais romand et c'est la deuxième fois qu'il est mis sur pied à Saint-Maurice.

La première édition était ouverte également aux personnes ayant atteint la majorité, et limitée au district de Saint-Maurice. Cette année, notre déléguée à l'intégration Manuelle Fracheboud a co-organisé la soirée avec son homologue du district de Monthey, Stéphanie Micheloud.

Pour animer les trois ateliers explicatifs et pratiques proposés durant la soirée, on a pu compter sur l'engagement des membres de la commission intégration : Elisa Berdayes, Jessica Palhais et Diane Turin, pour le conseil général ; Evelyne Saillen et votre serviteur pour le conseil municipal. Merci à elles !

Devant le succès remporté, l'objectif est de renouveler l'expérience l'an prochain, pourquoi pas en élargissant à nouveau l'auditoire !



A la fin de l'atelier, les participants ont vécu le geste symbolique de glisser leur bulletin dans l'urne (avec du matériel de vote fictif bien sûr).

NOS AINÉS

Trois fois nonante bougies

Entre septembre et décembre 2021, trois personnes ont fêté leurs nonante ans. Le Conseil municipal ainsi que l'ensemble de la commune leur réitérent leurs meilleurs vœux à cette occasion.

Madame Margaretha Chassot, née le 30 septembre 1931



Madame Marguerite Jordan, née le 20 octobre 1931



Monsieur Fernand Deladoëy, né le 23 octobre 1931



OFFICIEL XAVIER LAVANCHY

Affaire Strumbo : suite et fin

Le Conseil municipal, après avoir enfin pu consulter les comptes de la société Drom's Diffusion SA, s'est persuadé que la commune n'avait rien à gagner en tentant une action en paiement contre cette société qui est une coquille vide. Il a décidé de clore définitivement cette regrettable affaire. Comme écrit lors de la précédente édition, ne resteront plus que le goût de l'amer et l'émotion de la colère inassouvie...

PRATIQUE Ramassage des sapins



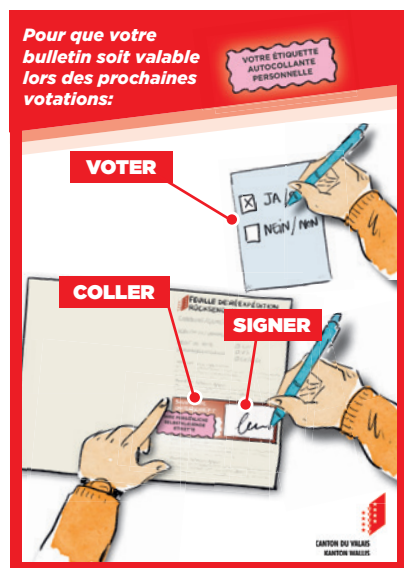
Le ramassage des sapins de Noël sera effectué le **lundi 10 janvier 2022**.

OFFICIEL

Scrutins 2022

Les dates des scrutins 2022 sont arrêtées aux 13 février, 15 mai, 25 septembre et 27 novembre.

Rappel : en cas de perte des étiquettes personnelles, merci de vous adresser directement au contrôle des habitants par e-mail à : chab@st-maurice.ch ou au 024/486 60 68.



Vrai ou faux ? On vous dit tout sur Agauludo !

VIE LOCALE

C'est un lieu dédié uniquement aux enfants !

FAUX : Tu n'as que quelques mois ou plusieurs dizaines d'années, tu trouveras ton bonheur parmi nos 1200 jeux et jouets !! Une vraie caverne d'Ali Baba ! De plus, chaque premier mercredi du mois en période scolaire de 19h30 à 22h00, les adolescents et les adultes peuvent venir gratuitement jouer, découvrir ou même présenter un jeu.

Il faut obligatoirement être en possession d'un abonnement !

FAUX : Nous avons des offres hors abonnement par exemple, la location de nos grands jeux en bois pour des sorties ou soirées familiales ou le pack anniversaire qui consiste à louer 10 jeux. Tu trouveras tous les renseignements sur notre site www.agauludo.ch

Je ne peux louer qu'un jeu à la fois !

FAUX : Notre abonnement annuel coûte CHF 35.-, tu peux louer des jeux à des tarifs très modiques, soit de CHF 1.- à CHF 2.- pour la plupart. Chaque membre d'une famille vivant sous le même toit a droit à 3 jeux pour une durée de trois semaines, donc une famille de 4 personnes pourra louer jusqu'à 12 jeux. Surprenez vos proches en leur offrant un abonnement cadeau, source de joie pour toute l'année.

Ce sont seulement les parents qui peuvent louer des jeux !

FAUX : Il suffit d'être un adulte. Parmi nos fidèles clients, nous rencontrons des grands-parents qui gardent régulièrement leurs petits-enfants. Pourquoi racheter plein de jeux et encombrer les armoires, les enfants auront un beau tournis de jeux et de jouets à un prix défiant toute concurrence ! Les ludothèques s'inscrivent aussi dans une démarche écologique et durable.

Il faut être habitant de St-Maurice pour être membre d'Agauludo !

FAUX : Tous tes amis habitant les communes avoisinantes sont les bienvenus.

CE QUI EST PAR CONTRE VRAI !

Durant les périodes scolaires, une équipe d'une dizaine de bénévoles assure trois ouvertures : lundi-mercredi-jeudi 16 h 00 - 18 h 00 dans nos locaux à la Tuilerie 3 C. Selon les normes sanitaires en vigueur, les visites en ludothèque sont soumises à une certification obligatoire pour l'instant.

Nous animons des ateliers pour les classes et des ateliers divers durant la période scolaire. Nous mettons sur pied le marché des enfants et participons à des événements communaux comme la nuit des musées, le marché monastique ou Nuances Pop.



En 2022, nous fêtons nos 25 ans !

Comme toutes les sociétés, nous sommes à la recherche de bénévoles, si tu as quelques heures à consacrer par mois et que tu désires nous rejoindre, n'hésite pas à contacter notre présidente Annick Barman au 079.303.26.18. Il n'est pas nécessaire de connaître tous les jeux, tu les découvriras petit à petit !

Le Théâtre Neuf repart en scène

VIE LOCALE JEAN-MARIE TORRENTÉ

Après « Ça sent le sapin » en 2018 et « Réveillon d'Été » en 2020 dont la tournée s'est terminée six jours avant le semi-confinement, une nouvelle pièce désopilante se prépare pour le début de l'année 2022. Elle a été écrite en 2018 par Sophie Satti.

Jacques est mort. Il lègue trois millions à ses trois ex-épouses, mais pour en profiter, elles devront cohabiter une semaine et décider ensemble que faire de l'héritage. Hors, Corinne, Corinne et Corinne n'ont rien en commun... à part leur prénom et leur veuvage !

Un huis clos étonnant avec trois femmes qui n'ont pas du tout le même caractère ni les mêmes intérêts. De quoi provoquer des situations cocasses, surprenantes, voire ubuesques. Mais tendres et touchantes aussi.

Cette comédie contemporaine sera interprétée par Sylvie Delalande, Véronique Joris et Diane Ruchet. Jean-Marie Torrenté en assurera la mise en scène assisté d'Ornella Gaudiano, ainsi que de Jacques-Olivier Budry et de Jules Joris à la technique.



3 veuves à la mer
De Sophie Satti

Mise en scène
Jean-Marie Torrenté
Assisté d'Ornella Gaudiano
Avec Véronique Joris
Sylvie Delalande
Diane Ruchet

www.theatreneuf.ch

Représentations en 2022:

St-Maurice, aula de la Tuilerie
29-30 janvier et
4-5 février vendredi-samedi
20h30
Dimanche 17h

Autres représentations

Bex - 12 février
Gryon - 23 février
Monthey - 5 mars
Villeneuve - 18-19-20 mars

POLITIQUE

Rencontre avec Lavey-Morcles

Les conseils municipaux de Lavey-Morcles et de St-Maurice se sont rencontrés le vendredi 12 novembre 2021. Ils ont visité le chantier de l'AGEPP à Lavey-les-Bains, puis ont participé à une soirée récréative afin de faire connaissance et de partager sur les actualités concernant les deux municipalités et les dossiers communs. Le syndic et le président se sont plu à relever la très bonne entente qui règne entre les deux communes voisines.



VIE CITOYENNE

Rencontre citoyenne à Mex

Le 10 novembre 2021, les citoyens/nés de Mex ont été conviés à la première des rencontres citoyennes annuelles organisée dans le village des hauteurs de la commune. Après une présentation sur les dossiers importants de l'actualité communale, une discussion s'est mise en place entre les personnes présentes et l'exécutif. Un apéritif dînatoire, préparé par l'Armailli, a clos cette rencontre.

Vous êtes une société locale et souhaitez communiquer sur vos activités passées ou à venir ? N'hésitez pas à nous transmettre vos articles et visuels à administration@st-maurice.ch tout au long de l'année.



POLITIQUE

Collaboration éten- due avec la com- mune de Lavey- Morcles dans le cadre de la STEP

Les conseils municipaux de Lavey-Morcles et de St-Maurice ont approuvé l'extension du mandat donné à la société « Station d'épuration des eaux usées de Lavey-Morcles et de St-Maurice - STEP SA » dont elles sont les deux actionnaires. Désormais cette société pilotera également les investissements et l'entretien de la déchetterie et des écopoints sur le sol des deux communes.

Le tour des Muverans du CO de la Tuilerie de Saint-Maurice

ECOLÉS (BERTRAND SAVIOZ & GARY JACQUIER) Cette année, quinze professeurs et sept accompagnants ont encadré les sept classes de 9CO du Collège de la Tuilerie (env. 140 élèves) pour le traditionnel tour des Muverans.

Le principe est simple. Il s'agit de suivre une partie du tour des Muverans avec une classe. L'objectif principal de cette aventure tient en une phrase : en vivant une semaine en montagne, les élèves découvrent leurs camarades de classe, eux-mêmes et leur région.

Voici quelques exemples de parcours suivis par les élèves :

- Gryon - Pont-de-Nant - La Tourche - Demècre - Scex Carro
- Les Plans sur Bex - Solalex - La Vare - Anzeindaz - Derborence

Les plus longs tours font jusqu'à 40 km pour 5 jours de marche. Cette année, les deux premiers jours furent agréables et bien ensoleillés.

On peut alors apprécier la chance d'être en pleine nature, prendre son temps pour découvrir des paysages fabuleux et parfois voir des animaux. La pluie ayant fait son apparition le mercredi, la course a été adaptée : on se met à l'abri si possible, puis on rejoint la cabane au plus vite.

En période non-covidienne, tous les élèves se retrouvaient le dernier soir à Ovronnaz pour profiter des bains puis d'une boum, tous ensemble. C'était un peu plus festif.

Historique du camp des Muverans

Le tour des Muverans est né en 2004 à la Tuilerie, sur une proposition de Bertrand Savioz, professeur d'éducation physique. Le camp a été accepté après votation par l'assemblée plénière du corps enseignant. Il existe depuis 17 ans et est fondé sur le volontariat.

Le bilan que l'on en tire est positif, pas mal d'anciens élèves parlent de ce camp comme un excellent souvenir. Les enseignants qui y participent l'apprécient aussi beaucoup et les cabanes de la région nous disent que c'est une belle opportunité économique durant les entre-saisons. Actuellement, Xavier Gastaldi a repris le flambeau en tant que responsable de ce camp pour la Tuilerie.

Nous espérons fêter le 25e anniversaire (au moins !) du tour des Muverans de la Tuilerie.



De l'association des riverains de la place de tir de Vérolliez

VILE LOCALE **ARIANE CURDY** En juin 2021, une pétition en lien avec les nuisances de la place de tir de Vérolliez a récolté plus de 450 signatures. Confortée par ce succès et afin de se faire entendre, une association de riverains comportant désormais près de deux cents membres a été constituée le 27 octobre dernier.

Pourquoi une association ?

Si cette association représente le ras-le-bol de la population agaunoise face à l'augmentation massive des tirs, c'est à travers un dialogue franc et cordial qu'elle entend faire évoluer la situation notamment en proposant des solutions réalistes.

La décision par l'armée de fermer la place d'arme de Saint-Maurice a laissé le champ libre au développement de toute la partie sud de la commune. Malgré ce départ, le réaménagement de la place de

tir a joué un rôle d'appel d'air pour les troupes civiles (les garde-frontières, les polices vaudoises, genevoises et valaisannes) et les diverses troupes militaires venant de toute la suisse voire d'Europe, expliquant les fortes nuisances enregistrées.

Et maintenant ?

Selon la première étude de bruit, qualifiée de « virtuelle » par Armasuisse, les relevés correspondent aux normes en vigueur et sont donc « acceptables ».

Ces résultats sont bien évidemment inadmissibles pour les initiés. Ainsi, à la demande des pétitionnaires et en accord avec Armasuisse, une étude complémentaire a été mandatée, laquelle doit prendre en compte les facteurs suivants : amplification des nuisances liées à la position de la falaise, réhabilitation du secteur C (piste de combat), utilisations réelles et non virtuelles de la place de tir (rafales, salves, etc.).

L'Association prend ainsi le relai des démarches entreprises par les pétitionnaires et suivra donc le dossier.

Afin d'avoir le maximum de poids auprès d'Armasuisse, nous avons besoin du soutien de tous. Nous vous invitons à nous rejoindre en vous inscrivant par mail à : assriv1890@gmail.com. En devenant membre, vous serez régulièrement informé des démarches et résultats obtenus.



Projet de géothermie de Lavey-Morcles : le forage va pouvoir débuter

ENERGIES (JEAN-FRANÇOIS PILET) Sans refaire tout l'historique du projet, il est bon d'en rappeler les principales étapes, car elles éclairent la complexité des procédures et la difficulté de réunir tous les acteurs d'une telle réalisation.

La mise à l'enquête, qui a eu lieu du 14 décembre 2018 au 25 janvier 2019, a été précédée d'une phase d'élaboration du dossier dans lequel figuraient à la fois les aspects en lien avec les futures infrastructures de surface et tout ce qui allait être réalisé en sous-sol ainsi que la demande de concession.

Comme le projet implique les deux cantons de Vaud et du Valais, les procédures de mise à l'enquête nécessitaient une coordination. En effet, l'évolution géologique n'a pas attendu l'entrée du Valais et celle du canton de Vaud dans la Confédération pour constituer le massif des Aiguilles Rouges dans lequel le forage aurait lieu. Raison pour laquelle une convention a été signée entre les deux cantons, réglant ainsi la gestion de cette ressource intercantonale. Si l'usage du sous-sol est une affaire cantonale sur Vaud, c'est une affaire communale sur le Valais. Ceci a un impact sur les modes de valorisation successive de l'eau, comme il sera rappelé plus loin.

Aucune opposition au projet

La mise à l'enquête n'a suscité aucune opposition. La décision finale, délivrée par le département du Canton de Vaud, est un document de plus de 90 pages contenant les points complémentaires à respecter avant la délivrance du permis de forer proprement dit. Ces éléments complémentaires ont donné lieu à un dossier d'exécution détaillant tout ce qui allait être entrepris en termes de sécurité, de techniques de forage, de gestion

des eaux et déchets, de surveillance de la sismicité, de procédures d'alarme, etc.

Finalement, c'est le 18 octobre 2021 que le permis d'exploration du sous-sol a été délivré, autorisant la société AGEPP à débuter son forage.

Les travaux de forage prévus

Au début du mois de novembre 2021, les premiers camions amenant les éléments de l'installation de forage sont arrivés sur le site. Plus de 60 véhicules ont été engagés dans l'opération dont un transport spécial de 98 tonnes pour la tour de forage elle-même. L'installation, achevée au moment de la diffusion de ce journal, aura duré environ trois semaines.

Tout est prêt maintenant pour forer 3'000m dans le massif cristallin des Aiguilles Rouges. En résumé, il s'agira d'abord de creuser un puits vertical en deux étapes, pour atteindre la profondeur de 1'800m. C'est à ce moment, en fonction de la géologie et de l'orientation des fissures rencontrées, que sera décidée l'orientation du forage, soit parallèlement au Rhône en direction du Léman, soit en direction du Valais, c'est-à-dire sur le territoire communal de Saint-Maurice.

Une fois l'orientation choisie, l'axe du forage sera dévié de 40° au maximum, jusqu'à la profondeur de 2'300m où des essais de production seront effectués. S'ils sont positifs, le forage s'arrêtera là. Dans le cas contraire, il sera poursuivi jusqu'à 3'000m.



Calendrier et coûts

Le forage va débuter dans la semaine du 17 janvier et durera environ six mois, selon la vitesse d'avancement. Celle-ci est estimée à 2-3 mètres par heure. La durée des tests sera optimisée en continu afin de réduire les coûts d'immobilisation des équipements.

En tenant compte de toutes les modifications demandées par le canton de Vaud et par la Confédération, le budget du projet s'élève à un peu plus de 40 millions de francs.

Les bénéficiaires de l'eau géothermale

L'objectif est de produire de l'eau à une température de 110°C en tête de puits avec un débit de 40 litres par seconde. Ceci permettra de transformer une partie de cette chaleur en électricité (environ 40% de la chaleur extraite), de fournir les Bains de Lavey en eau géothermale pour ses bassins, mais aussi de satisfaire aux besoins en chaleur des bâtiments (environ 20% de la



Vue de l'installation de forage en cours de montage

ressource). Le solde permettra de développer d'autres projets. Parmi ceux-ci, la fourniture de chaleur à la commune de Saint-Maurice pourrait s'avérer très intéressante pour ses habitants, en complément au chauffage à distance existant. Une première analyse de faisabilité montre que cela permettra ainsi de valoriser la chaleur résiduelle par toute une chaîne d'utilisation. Il n'est pas illusoire d'envisager que cette chaleur serve aussi au chauffage de serres horticoles, ou à une valorisation piscicole. Des valorisations sur le territoire de Lavey-Morcles sont aussi possibles et des discussions auront lieu l'année prochaine avec toutes les parties concernées (commune, armée, police, etc.).

Réseau de surveillance sismique

Un réseau de surveillance de la sismicité spécifique au projet de Lavey a été mis en place depuis décembre 2017. Ce réseau est intégré au réseau national du service suisse de sismologie, il comporte 4 stations de mesure. Ce réseau est maintenant complété par un réseau supplémentaire local qui permet de localiser plus précisément d'éventuels microséismes, afin de piloter les différentes opérations de forage. Les mesures de ces 3 réseaux sont exploitées conjointement pour déterminer, en particulier, la distance d'un éventuel microséisme par rapport au forage. Il s'agira d'être

à même de distinguer de manière non ambiguë la sismicité naturelle de celle potentiellement induite par les opérations de forage. La perception humaine d'un tremblement de terre correspond à une magnitude de l'ordre de 2,5. Les seuils de détection mis en place permettent d'identifier des événements de 0,1. Le niveau auquel le forage sera arrêté est de 1,7. Il n'y a aucune raison qu'un tel seuil soit atteint voire dépassé dans les conditions de forage telles qu'elles sont planifiées.



Venir visiter le site

Outre la visite du site à laquelle a été conviée la population des communes de Saint-Maurice et Lavey-Morcles à la fin novembre, par un tout-ménage, il sera possible de participer à des visites guidées sur rendez-vous ou de se rendre au centre visiteur pour observer par soi-même l'évolution du chantier.

L'espace visiteur sera libre d'accès, une plateforme d'observation y est aménagée. Le site de forage est situé à l'extrémité du parc des Bains de Lavey et représente un lieu de promenade agréable, même en hiver.

Attention toutefois à être équipé de bonnes chaussures. Pour des raisons de sécurité l'enceinte de la plateforme de forage ne sera pas accessible aux visiteurs.

L'interview de la personnalité agaunoise Angelo Miccoli



VIE LOCALE Lors de chaque édition, nous vous proposerons une brève interview d'une personnalité agaunoise.

© Sacha Bittel Le Nouvelliste

Pour cette première, notre choix s'est porté sur Angelo Miccoli, 50 ans, 3 enfants, responsable commercial assurance entreprise, lequel a récemment fait l'objet d'un article dans la presse régionale à l'occasion du match qu'il a joué avec la une du FC Saint-Maurice.

D'après Le Nouvelliste, l'âge n'a pas d'emprise sur toi (et tant mieux !). Qu'en est-il pour Saint-Maurice ? Les années lui sont-elles bénéfiques ?

Saint-Maurice a rajeuni ces dernières années grâce notamment à la nouvelle avenue d'Agaune, au dynamisme culturel et aux animations proposées sans oublier les nouvelles infrastructures comme le cycle d'orientation. Les nombreuses infrastructures sportives et scolaires sont un atout pour les familles. La Gare de St-Maurice dessert directement la majorité des grandes villes.

Au niveau politique, si nous devons imaginer un derby communal, qui serait l'adversaire de Saint-Maurice et pourquoi ?

Au niveau politique, JOKER... Je pense évidemment à nos amis Monthey-sans. Les derbys sportifs comme le foot sont souvent animés et le Carnaval de

Saint-Maurice concurrence largement celui de Monthey. (Rires).

Quels seraient selon toi les grands projets à développer sur la commune d'ici 2030 et pourquoi ?

- Développer une politique d'ouverture et globale pour défendre les intérêts de notre Chablais.

- Construire un hôtel afin de développer encore plus le tourisme et donner envie à nos visiteurs d'y séjourner.

- Je pense bien évidemment à certaines infrastructures sportives, tout particulièrement au foot.

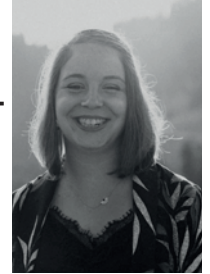
- Création d'espaces verts et des parcs pour les enfants.

Si tu devais décrire Saint-Maurice en trois mots, quels seraient-ils ?

Culture, infrastructures, famille et je rajoute convivialité !

Soirée d'accueil des « nouveaux citoyens »

VIE COMMUNALE **DIANE FROSSARD** En octobre 2021, les autorités communales ont choisi de réunir les jeunes femmes et hommes nés en 2003 pour leur promotion civique, les familles fraîchement naturalisées agaunoises et accessoirement suisses, ainsi que les nouvelles personnes venues s'installer à Saint-Maurice.



Diane Frossard, vice-juge de commune et directrice de Cœur au carré

C'était un nouveau défi de réunir toutes ces personnes en un même lieu pour célébrer ces nouvelles étapes de leur vie. La commune de Saint-Maurice avait envie d'une soirée à la fois officielle, mais en même temps décontractée, qui montre qu'il fait bon vivre tous ensemble.

C'est dans le cadre de l'animation de cette soirée que la commune a mandaté Cœur au carré. Cœur au carré est une entreprise de création et célébration de cérémonie de mariage laïque. Rien à voir avec cette soirée, me direz-vous. En effet, le challenge était bien là. Habituellement, grâce à Cœur au carré, je rencontre des couples, apprends à les connaître et je les unis le jour J en prenant la parole devant leurs convives. Il y a donc quelques points communs avec l'animation d'une telle soirée : prendre la parole et souhaiter la bienvenue, faire en sorte que tout le monde se sente à l'aise et à sa place. Découvrir des personnes provenant d'horizons différents. Discuter, découvrir leur parcours. Le tout, dans un esprit positif, amical et chaleureux.

C'est cela qui m'a fait tenter le challenge. Nous avons donc proposé un quizz interactif et en ligne sur la vie à Saint-Maurice. Artistes locaux, infrastructures, clubs sportifs, vie locale... les questions étaient un bon mélange de la vie quotidienne dans notre ville. J'ai même pu dispenser un ou deux conseils décalés qui parlent de mon amour pour celle-ci :

- En effet, n'oubliez jamais que Saint-Maurice est **une ville** et non un village.
- N'oubliez jamais que Saint-Maurice est au pluriel, on ne dit pas mon Saint-Maurice, mais **Mex-St-Maurice**
- N'oubliez jamais la date du 22 septembre, l'Agaunoise ne manquera pas de vous le rappeler en vous réveillant avec **la Diane** (pas moi, l'autre)
- N'oubliez jamais que Saint-Maurice n'est pas aux pieds d'une falaise, mais **qu'une falaise est à ses pieds**.

C'est sur cette dernière phrase que je conclurai ce résumé d'une soirée pleine de découvertes et de rencontres, le tout dans une ambiance agréable de partage !

Une châsse reluisante

ABBAYE **FABIEN LAFARGE** Après quatre ans de restauration, la grande châsse de saint Maurice a été présentée au public de la Fête patronale. Ce travail réalisé avec le soutien de la commune a permis d'en apprendre beaucoup.

Quatre ans. Ça paraît long. Et pourtant, cette période n'est pas si longue quand on décide non seulement de rénover un reliquaire, mais aussi d'en apprendre plus sur son histoire. D'autant plus que pour redonner son lustre à l'objet, il a fallu mettre au point un outil dédié. La méthode traditionnelle consistant à plonger les différents éléments dans un bain ne pouvant être utilisée, les restaurateurs ont créé un pinceau dit électrolytique qui permet de lustrer sans frotter.

Une enquête policière

Il s'agissait également de reconstituer l'histoire de la châsse. Au moyen de diverses études scientifiques, en analysant le style de l'objet mais aussi sa matière, les restaurateurs ont pu apprendre que la châsse date bien du XIII^e siècle, alors que l'on pensait qu'elle avait été créée au XVII^e, que l'argent utilisé provient en partie de la mine de Praz-Jean dans le Val d'Hérens, en partie des Vosges, et que certaines pierres qui la composent viennent du Sri Lanka ou d'Égypte !

La fibre écologique

Les artisans qui ont créé cette œuvre ont même été sacrément en avance sur leur temps : plutôt que de créer des éléments spécialement pour ce reliquaire, on sait qu'ils ont récupéré et assemblé divers éléments récupérés sur d'autres objets. Une affirmation valable tant pour le bois qui compose le coffre que pour les parties en or et en argent (300 éléments et 2000 clous) qui composent son épiderme. Durable avant l'heure !



La châsse lors de la cérémonie de remise des reliques © Glassey



Pour ne pas s'égarer parmi les 300 éléments et les 2000 clous qui les assemblent, les restaurateurs ont imprimé chaque paroi de la châsse et y ont déposé les éléments démontés. Ingénieux. (de g. à dr. : Romain Jeanneret, Pierre Alain Mariaux, Denise Witschard) © Atelier de restauration

FINANCES

OUPS...plus de 100 erreurs et 100 fois nos excuses !

Le 25 octobre, 700 rappels ont été envoyés par le service des finances par le biais du nouveau système informatique de la commune. Une partie de ces rappels étaient injustifiés et sont dus à une erreur dans la programmation. Cette erreur a maintenant été réparée. L'administration communale présente ses excuses à tous les citoyens ayant reçu par erreur un rappel et qui auraient été ainsi inutilement alertés. Elle se recommande auprès des autres pour un paiement rapide !

ENERGIES - ENVIRONNEMENT

Tiré-à-part sur les énergies et l'eau usée au printemps 2022

L'AgauneInfos paraîtra sous la forme d'un tiré-à-part dans le courant du printemps 2022 sur les sujets des énergies (eau et électricité) et de l'eau usée. En effet, il se justifie de traiter les informations liées à ces domaines et les changements en cours pour notre commune de manière plus approfondie.

CONSEIL GÉNÉRAL

Mouvements 2021

Durant une législature, il est courant que des élu.e.s doivent démissionner du Conseil général car un changement de vie ou de statut ne leur permet plus d'assumer la fonction.

Dans ce cas-là, au système proportionnel, le conseil municipal proclame élu le premier candidat non élu de la liste du parti auquel a été attribué le siège devenu vacant (art.211 LcDP).

Durant l'année 2021, les changements suivants sont intervenus :



Sylvain Robatel : démission au 15 août 2021 car engagé en tant que collaborateur financier auprès de la commune de Saint-Maurice.



Remplacé par M. Olivier Baseggio dès le 16 août 2021.



Laetitia Lugon : démission au 31 août 2021 car déménagement.



Remplacée par M. Sébastien Berno dès le 1er septembre 2021.

VIE COMMUNALE

Retraite anticipée



Brigitte Girardet, 31.12.2021, Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA)

VIE COMMUNALE

Arrivées au sein du personnel



Loïc Gaillard, 41 ans, a débuté son activité en tant que maître de bain auxiliaire au sein de la piscine communale de Saint-Maurice le 01.09.2021.



Tiffany Bonvin, 26 ans, a débuté son activité en tant qu'éducatrice socio-culturelle en formation HES à la Dzèbe le 01.09.2021.



Eric Duvoisin, 48 ans, a débuté son activité en tant qu'agent de police au sein de la Police Intercommunale du Salentin le 01.10.2021.



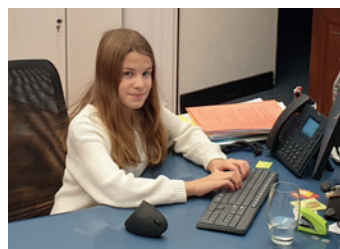
Cyrille Rey-Bellet, 29 ans, a débuté son activité en tant que président de l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte le 01.11.2021

VIE COMMUNALE

Journée « Futur en tous genres » à l'administration communale

Le jeudi 11 novembre dernier, Sacha Rouiller et Pauline Vignon, tous deux élèves de 8H, ont eu l'occasion de suivre leur papa dans leur journée de travail. C'était à l'occasion de la journée nationale « Futur en

tous genres », laquelle a pour objectifs de leur donner un premier aperçu du monde professionnel et de leur ouvrir l'esprit quant à la variété des choix de carrière qui s'offrent à eux.



OFFICIEL

Informations pratiques

L'administration communale sera fermée du vendredi 24 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 y compris. Une permanence (téléphone et guichets) est toutefois prévue le mercredi 29 décembre 2021 entre 9h30 et 12h00.

Nouveaux horaires pour les contacts téléphoniques dès le 3 janvier 2022

Dès le lundi 3 janvier 2022, les horaires de contact téléphonique seront adaptés comme suit, du lundi au vendredi :

- Matin : de 9h30 à 12h00
- Après-midi : de 14h00 à 16h00

Les horaires des guichets restent inchangés.

Témoignage de... Yannick Fionoukor

VIE COMMUNALE Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'administration communale a été divisée en 6 services bien distincts. Ces derniers seront présentés au fil des éditions par le biais de témoignages de collaborateurs.

Pour cette première, c'est le service « Infrastructures et énergies » qui sera mis en lumière par M. Yannick Fionoukor, collaborateur aux travaux publics et espaces verts depuis le 1^{er} juillet 2020.

Peux-tu nous décrire les activités de ton service en quelques mots ?

Les activités diffèrent en fonction des saisons. L'été, la grande partie du travail est consacrée à l'entretien des espaces verts et au fauchage. L'hiver, nous passons la majeure partie de notre temps à décorer la ville pour les Fêtes et à déneiger les routes et chemins communaux. Puis, tout au long de l'année, nous participons activement à l'organisation des manifestations et entretenons les infrastructures (nettoyage, balayage, etc.). Comme des tournus sont organisés, nous avons la chance d'avoir un emploi du temps varié.

Depuis que tu as commencé à travailler pour la commune, quel est le jour que tu as préféré et pourquoi ?

Plus qu'un jour en particulier, je dirais la période des Fêtes de l'an dernier. J'ai vraiment apprécié installer les décorations de Noël, l'ambiance était conviviale. C'est également à cette occasion que j'ai pu faire mieux connaissance avec mes nouveaux collègues Johann et Geoffroy puisque nous avons travaillé ensemble plusieurs semaines.

Et le jour qui t'as paru le plus difficile ?

Ce sont les journées que je passe au balayage et au nettoyage des infrastructures. Nous devons parfois faire face à beaucoup de déchets, de saletés et d'incivilités (aux abords des écopoints notamment), cela est peu ragoutant.



Nous arrivons dans la période où tombe la neige... comment se déroule le déneigement ?

C'est notre collègue Dominique qui donne l'alerte autour des 5h afin que nous soyons opérationnels au dépôt à 6h00. Une personne part avec le tracteur équipé d'une lame afin de déneiger les routes et les autres partent avec une fraiseuse ou une pelle afin de déneiger les trottoirs et autres accès plus restreints. La priorité est donnée à Mex puisque les quantités de neige sont plus importantes qu'en plaine. Les endroits les plus difficiles à dégaier sont ceux qui restent à l'ombre (regel). Les jours de grosse neige sont parfois rudes mais nous pouvons compter sur une bonne ambiance d'équipe et une entraide solidaire. Au final, nous travaillons tous dans un seul but : rendre les routes et chemins praticables le plus rapidement possible afin que tout citoyen puisse démarrer sa journée dans les meilleures conditions.

INFRASTRUCTURES

Nous intervenons dans vos quartiers



Remplacement du pont de Vérolliez



Nouvelle passerelle amont des Cases



Abattage d'arbres dans le Parc de la Tuilerie



Démolition du pont de la cimenterie

Mémento événements

ÉVÉNEMENTS

09.01.2022 – Salle polyvalente

→ Loto du FC St-Maurice Juniors (sous réserve)

12.01.2022 – Médiathèque

→ Contes avec Catherine Beysard

20.01.2022 – Médiathèque

→ Né pour lire

20.01.2022 – Médiathèque

→ Café littéraire avec Thierry Luterbacher

16.02.2022 – Médiathèque

→ Contes avec Marie Hofstetter

20.02.2022 – Salle polyvalente

→ Loto du BBC Agaune Juniors (sous réserve)

24.02.2022 – Médiathèque

→ Né pour lire

06.03.2022 – Salle polyvalente

→ Loto de la Paroisse catholique (sous réserve)

16.03.2022 – Médiathèque

→ Contes avec Tania Coulon

20.03.2022 – Salle polyvalente

→ Loto de la Fanfare l'Agaunoise (sous réserve)

24.03.2022 – Médiathèque

→ Né pour lire

EXPOSITIONS

Fondation Ateliers d'artiste

07.01-10.04.2022

→ Exposition « Redécouvertes »

THÉÂTRE DU MARTOLET

07-08-09.01.2022

→ Mummenschanz « 50 years »

26.01.2022

→ Le Lac des Cygnes
Russian Classical Ballet 2022

28.01.2022

→ Michael Jackson Tribute Live Experience

03.02.2022

→ Michèle Bernier « Vive demain »

11.02.2022

→ Pierric « One Magic Show »

25.02.2022

→ Richard Berry « Plaidoiries »

06.03.2022

→ Aladin - La comédie musicale

16.03.2022

→ Théâtre « Les Tontons farceurs »

20.03.2022

→ Concert de la Passion

06.04.2022

→ Théâtre « Boeing Boeing »

AULA DE LA TUILERIE

01.01.2022

→ Concert du Nouvel-An



Un sujet que vous souhaiteriez voir traité? Un article à publier?
Transmettez-nous vos idées à administration@st-maurice.ch

Journal communal N°63, Décembre 2021.
Imprimé en Valais, papier sans bois, certifié FSC
Design: Forme.ch / Mise en page pir2.ch
Tiré à 2700 exemplaires